

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°10 - NOVEMBRE 2023

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

628 475
VISITEURS



se sont rendus, entre avril et septembre, sur les stations touristiques départementales des Vieilles-Forges et de Bairon. Cette affluence traduit tout le potentiel de ces 2 sites gérés par le Conseil départemental qui va y mener dans les prochaines années d'ambitieux plans de développement (lire pages 6-7).

BAIRON, VIEILLES-FORGES

P.6 *Stations touristiques : nouvelle ère !*



Tout en préservant leur identité sauvage et naturelle, le Conseil Départemental ambitionne de faire des sites de Bairon et des Vieilles-Forges de véritables stations touristiques.

ÉDITO



Tous les records d'affluence ont été battus en 2023 dans les Ardennes, sur les sites des Vieilles-Forges et de Bairon comme sur les Voies vertes Trans-Ardenne et Sud-Ardenne. C'est la preuve que les investissements réalisés par le Conseil Départemental trouvent leur pleine utilité au service des habitants, de notre attractivité touristique et de la prospérité locale.

Maintenir notre capacité d'investir à la hauteur des besoins et des attentes de nos concitoyens est indispensable. C'est particulièrement vrai sur notre réseau routier comme pour offrir à nos collégiens des conditions modernes d'apprentissage et à la population les équipements nécessaires à tous les âges de la vie et au devenir des Ardennes, où l'on doit pouvoir continuer de choisir de vivre et de s'installer.

C'est la raison même du combat que je mène jour après jour pour obtenir de l'État une plus juste compensation des charges croissantes imposées sur notre budget, les Ardennes étant plus en difficultés sociales que d'autres dans le Grand Est, et pour que s'exerce enfin une meilleure et nécessaire solidarité financière de la part des autres Départements plus favorisés.

Le témoignage réaliste apporté récemment sur les Ardennes par une chaîne télévisée nationale à une heure de grande écoute ne doit pas seulement permettre de prendre la mesure réelle de notre situation. Il doit aussi faire réfléchir plus largement sur la volonté de notre nation de redonner un avenir aux territoires ruraux et à la quinzaine de Départements aujourd'hui en survie précaire.

Alors qu'une meilleure répartition des activités et de l'habitat dans notre pays s'impose toujours plus, y compris pour des raisons environnementales, et qu'elle est souhaitée par beaucoup, il est urgent d'agir réellement contre la fatalité annoncée du déclin de nos territoires, avant qu'il soit trop tard.

Noël BOURGEOIS
Président
du Conseil Départemental

GRAINES DE TALENTS !

Fin octobre, la Cérémonie de la Réussite a été l'occasion pour le Département de mettre à l'honneur des jeunes qui lui sont confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.



Stessy Jelu, l'une des lauréates, a obtenu son BTS Tourisme.

« Se planter ce n'est pas grave, le principal c'est de pousser. » La phrase est belle et elle résume tout à fait l'esprit de la cérémonie que le CD08 organise désormais régulièrement pour saluer le talent et la réussite de jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Mardi 24 octobre, dans un Centre de Congrès des Vieilles-Forges tout illuminé de vert -couleur symbole de la réussite !- une soixantaine de jeunes et d'enfants

ont ainsi été appelés un à un sur la scène pour être récompensés. Tous ont reçu des cadeaux et surtout, un diplôme, attestant de leur parcours de réussite. Anne Fraipont, Vice-Présidente du CD08 déléguée à la Protection de l'Enfance, et Jean Godard, Vice-Président chargé de l'Insertion, étaient heureux de pouvoir féliciter chaleureusement chaque lauréat.

« Votre travail et votre détermination vous

ont permis de réussir votre projet personnel et d'obtenir un diplôme, une qualification. Vous êtes un exemple pour tous les jeunes confrontés à toutes sortes de difficultés et la preuve qu'il est toujours utile de fournir des efforts pour soi-même, pour avancer dans la vie et se sortir d'une fatalité trop souvent présentée comme insurmontable », a souligné dans son discours Anne Fraipont, qui représentait le Président Noël Bourgeois lors de cet événement. C'est là, en effet, que réside l'autre finalité de cette Cérémonie de la Réussite : faire savoir largement que les adolescents et les jeunes accompagnés par les services éducatifs ont des aptitudes, au-delà des clichés et des idées reçues.

« L'échec scolaire des enfants confiés à l'ASE n'est pas une fatalité. Ils ont en général des parcours scolaires plus difficiles. Pour autant, ils ne sont pas moins capables que les autres de réussir, témoignent les professionnels chargés de la Protection de l'Enfance au Département. Mais notre rôle est d'accompagner ces adolescents, pour qu'ils puissent mener à bien leur projet scolaire ou professionnel. »

Parmi les invités, certains étaient là parce qu'ils ont décroché le Brevet, le Baccalauréat, un CAP, un BTS... D'autres, ont réussi l'examen du Code de la Route. « L'idée est de valoriser toutes les reconnaissances utiles à la plus grande autonomie de chacun », notent les professionnels.

PAR LES JEUNES, POUR LES JEUNES

Pour la première fois lors d'une Cérémonie de la Réussite, ce sont des jeunes, Désirée et Bryan, tous deux âgés de 19 ans, qui avaient imaginé et organisé le déroulé de l'événement. Absents le jour J, ils avaient tenu cependant à tourner une vidéo, pour adresser un message aux lauréats de cette « promo » : « Pour réussir dans la vie, il faut : de l'envie ! de l'ambition ! du courage ! de l'enthousiasme !... ».

Ils avaient voulu également que les jeunes invités puissent participer à des ateliers thématiques. Du sport, du jonglage et un photomaton « Immortalise ta réussite », étaient ainsi au programme juste avant le goûter et la distribution de seed bombs... En français, bombes de graines.

« Ils les lanceront où ils voudront !, sourient les organisateurs. A l'origine, ces petites boules ont été créées pour être lancées dans des zones où la végétation naturelle a été perturbée, comme des terrains vagues ou des friches industrielles. Le but est de permettre aux graines de germer et de pousser. »

Original, et surtout, en accord avec la petite phrase choisie pour symboliser cette Cérémonie de la Réussite 2023 :

« Il suffit d'une minuscule graine d'espoir pour planter tout un champ de bonheur. »

MADE IN MÉTAL : UNE ŒUVRE COLLECTIVE, SYMBOLE DE RÉUSSITES INDIVIDUELLES

Avec le projet Made In Métal, des bénéficiaires du RSA se sont impliqués dans une action collective innovante mêlant insertion professionnelle, découverte des métiers de l'industrie, création artistique et valorisation du patrimoine ardennais. Une sculpture est née de cette action collective d'insertion professionnelle innovante.

C'est en présence d'élus et de représentants du monde industriel et économique que Noël Bourgeois a inauguré, le 25 octobre dernier, l'œuvre collective réalisée par un groupe de 9 bénéficiaires du RSA dans le cadre de l'action d'insertion Made In Métal. Il s'agit d'un cœur stylisé mêlant plusieurs matériaux (inox, cuivre et aluminium), installé de façon pérenne à Pont-à-Bar, au croisement entre la Voie verte Trans-Ardenne et la Voie verte Sud-Ardenne : « Nous avons choisi de placer cette œuvre au cœur de nos deux artères touristiques que sont les Voies vertes, explique Noël Bourgeois. Grâce à « Made In Métal 2 », celles et ceux qui ont voulu faire l'effort de s'engager dans ce projet et de s'y accrocher ont pu retrouver une légitime fierté de leur travail et la faire partager par tous ceux qui verront cette œuvre originale ».

UNE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE IMMERSIVE

Démarrée il y a plus d'un an, l'opération Made In Métal a consisté à proposer à des bénéficiaires du RSA éloignés de l'emploi d'intégrer un projet original : s'inscrire dans une démarche d'insertion et de découverte des métiers de l'industrie pour réaliser une œuvre collective destinée à prendre place dans l'espace public. Le tout, avec l'appui des référents insertion du Conseil départemental et des formateurs du Pôle formation UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) Champagne-Ardenne.

Les objectifs de cette action (déclencher l'envie de s'inscrire dans une démarche d'insertion, développer une confiance en soi, à travers des actions collectives et la réalisation d'un objet, ou bien encore encourager une (re)socialisation) ont largement été atteints. De plus, les participants ont développé, sans s'en rendre vraiment compte, des savoir-faire et des savoir-être qui leur seront utiles pour réintégrer le marché de l'emploi : travail en équipe, lecture de plans techniques, maniement d'outils et de machines, apprentissage de règles de sécurité... Tout en reprenant confiance en eux, condition nécessaire dans la construction de leur parcours d'insertion.



LES BRÈVES

Les Ardennes labellisées « Département Fleuri » !

La nouvelle est tombée fin septembre : le département des Ardennes est officiellement labellisé « Département Fleuri », aux côtés de l'Alsace, des Côtes d'Armor et du Morbihan ! C'est une belle reconnaissance du travail mené avec l'Agence de Développement Touristique (ADT) des Ardennes et sa présidente, Dominique Arnould, à laquelle le Président du CD08 a confié la gestion du label « Villes et Villages Fleuris ».

Les départements labellisés « Département Fleuri » sont récompensés pour leurs actions de valorisation et d'animation du label « Villes et Villages Fleuris », notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes, ou encore la valorisation touristique du label.

Cette distinction, décernée par le jury national, est acquise pour une durée de cinq ans.



Le saviez-vous ?

106 communes ardennaises sont auréolées de la marque « Villes et Villages Fleuris », soit 1 commune sur 4 !

Ce label national, qui attribue de 1 à 4 fleurs, repose sur plus de 60 critères d'évaluation. Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique et du patrimoine bâti, ainsi que l'attractivité touristique et l'implication des citoyens au cœur des projets.

D'INFOS : www.villes-et-villages-fleuris.com/les-departements-fleuris



Pour les jeunes !

En septembre, la Fondation Apprentis d'Auteuil a inauguré son nouveau lieu de vie à Charleville-Mézières. Appelée « Pavillon Saint-Ange », l'unité accueille 12 enfants confiés par le CD08. Réalisé par les jeunes avec l'artiste Sylvie Zzani, un mapping a été projeté avec pour thème « les valeurs de fraternité, d'entraide et d'égalité ».



1 334 personnes

ont participé au jeu-concours du magazine estival « Ardennez-vous ! » édition 2023.

Les 3 lauréats remportent chacun un panier garni de produits ardennais d'une valeur de 100 € remis par le Président Bourgeois.

CONSULTER LE MAGAZINE : www.cd08.fr/le-kiosque

4 sites mémoriels ardennais labellisés par l'UNESCO



Le Cimetière allemand d'Apremont

Le 21 septembre, la 45^{ème} session élargie du Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, répartis en France et en Belgique. Parmi eux, 4 sites ardennais : le Cimetière allemand de Chestres et la nécropole nationale de Chestres, près de Vouziers, le Monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan, le Carré des morts du 11 novembre 1918 de Vigne-Meuse et le Cimetière allemand d'Apremont.

Cette préservation, sous l'égide de l'UNESCO, se justifie par la valeur universelle exceptionnelle que constitue le culte des morts du premier conflit mondial et vient répondre à l'inhumanité de la guerre par la reconnaissance de l'identité individuelle des soldats.



Bientôt la valorisation

Le projet de valorisation des thermes gallo-romains à Warcq avance à grand pas. Une toiture et des bardages en bois protégeront les vestiges qui seront entourés d'un jardin paysager.

En attendant, ce projet a toujours besoin de soutien. La souscription reste ouverte.

DEVENEZ MÉCÈNE : www.fondation-patrimoine.org/53110

12

collèges aidés pour leur permettre d'honorer leurs factures relatives aux dépenses énergétiques.

Au total, cela représente une dotation exceptionnelle de 518 112 €.

3 000 €

en faveur de l'association **Ukraine au cœur**, qui organise des convois de matériels humanitaires et accueillent des réfugiés dans les Ardennes.

2 492

bilans en école maternelle effectués par la Protection Maternelle et Infantile du CD08 en 2022, ce qui représente 95,3% des enfants de 4 ans scolarisés.

D'INFOS :

www.cd08.fr/protection-maternelle-infantile

3 millions €

de budget supplémentaire pour le soutien à l'investissement des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Objectif : améliorer l'accueil des personnes âgées et en situation de handicap.



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de **157 métiers**, le Conseil départemental propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

37 OFFRES DISPONIBLES

Conseiller technique en droit social et médico-social, Référent Engagements et Qualité Comptable, Agent d'exploitation à Carignan...

À retrouver sur

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

17

SEMAINES
DE VEILLE HIVERNALE

Du 20 novembre 2023 au 18 mars 2024, le Conseil départemental active son dispositif de viabilité hivernale sur l'ensemble du territoire. Objectif : rendre praticable le réseau routier départemental lors des épisodes de neige et de verglas. Durant ces 120 jours de veille, le Conseil départemental élabore quotidiennement une carte des conditions de circulation en tenant compte des phénomènes météorologiques prévus par Météo France.

Pour tout connaître des conditions de circulation :

www.cd08.fr - [inforoute 08](http://inforoute08)

[@08ardennes](https://www.facebook.com/@08ardennes)

[@ardennescd08](https://www.instagram.com/@ardennescd08)

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public...

Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

● CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Condé-lès-Autry** : 22 684 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD221
2. **Grandpré** : 56 400 € pour des travaux au collège (remplacement de matériels de cuisine et installation d'un nouvel éclairage)
3. **Guincourt** : 79 487 € pour des travaux sur la RD8 (en direction de Tourteron)
4. **Falaise** : 13 878 € pour des travaux d'aménagement de trottoirs le long de la RD41
5. **Marquigny** : 1 354 € pour des travaux sur la RD8
6. **Saint-Loup-Terrier** : 4 950 € pour le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (actions de lutte contre les frelons asiatiques)
7. **Olizy-Primat** : 89 972 € pour le Parc Argonne Découverte (installation d'un hamac à bonds)
8. **Sommerance** : 15 634 € pour des travaux sur la RD54

● CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

9. **Les Mazures** : 12 372 € pour des travaux sur la RD988 (Côte des Mazures)
10. **Monthermé** : 37 500 € de travaux au collège (dallage, travaux d'étanchéité en toiture du préau, éclairage extérieur)
2 300 € pour la Compagnie Les Enfants Sauvages - (ex Le Pont Volant) pour le festival "Comme des Sauvages"
11. **Thilay** : 1 485 € pour la mise en place de zones 30 et ralentisseurs sur la RD31 et sur une voie communale
1 961 € pour la sécurisation de la route de Navaux

● CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

12. **Douzy** : 8 100 € pour des travaux de rénovation de la cuisine au collège Marie-Hélène Cardot
13. **Euilly-et-Lombut** : 7 042 € pour la réfection de la Grand'Rue et l'aménagement de trottoirs PMR
14. **Margut** : 23 958 € pour la requalification des espaces publics de la place Trouslard et de la rue de la Poste (RD44)
15. **Tremblois-lès-Carignan** : 1 154 € pour la réalisation d'un plateau ralentisseur devant le Monument aux Morts

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 2 094 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD979 (pont sur le canal de l'Est)
3 000 € pour l'association J'SPR 08 (intégration sociale et apprentissage de la langue française)
1 300 € pour l'association Les Amis de l'Orgue de la Basilique Notre-Dame (festival international de l'orgue en Ardenne)
17. **Prix-lès-Mézières** : 2 017 € pour la création d'une chicane et l'installation de bordures rue de Fagnon (RD139)
18. **Tournes** : 1 323 € pour des aménagements de sécurité routière dans la traversée de la commune (RD2 et RD222)
19. **Warcq** : 24 200 € pour l'aménagement des vestiaires du stade de football
5 375 € pour l'aménagement d'un tourne-à-gauche sur le boulevard Pierquin (RD8043)
2 756 € pour des aménagements de sécurité sur les RD308 et RD8043

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 1 500 € pour Charleville Action Jazz pour sa saison musicale 2023
2 666 € pour l'association des Francas pour le projet de création théâtrale participative « Culture vagabonde »
20. **Houldizy** : 13 200 € pour des travaux sur la RD332
21. **Nouzonville** : 33 100 € pour le Club Sportif Nouzonville Ardennes
8 683 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD22 (pont sur le ruisseau de Meillier Fontaine)
19 099 € pour l'aménagement de la rue Petit Gobron et de la partie basse de la rue Bara

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 20 000 € pour le Comité des Ardennes de Basketball
1 018 € pour le Comité Départemental de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées
1 300 € pour Yalla Flamenco (création du spectacle « Is This Desire » en juin 2023)
11 920 € pour la Compagnie On Regardera Par La Fenêtre (projets « C'est mon Patrimoine ! » et « l'Art d'être parent, l'Art d'être enfant »)
5 000 € pour Pirouettes Association (programmation 2023 autour du spectacle vivant)
2 500 € pour l'association L'Ancre Service le Trait d'Union
3 000 € pour le Centre d'Information sur les Droits Des Femmes et des Familles
22. **Montcy-Notre-Dame** : 2 000 € pour INTER'ACTIONS (accueil de loisirs inclusif)

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 21 500 € pour le remplacement de fenêtres au collège Salengro
2 000 € pour l'association du National de Pétanque (27^{ème} National)
1 480 € pour la Société des Ecrivains Ardennais (organisation du « Symposium des Maudits » en octobre 2023)
23. **La Francheville** : 40 205 € pour des travaux sur la RD34

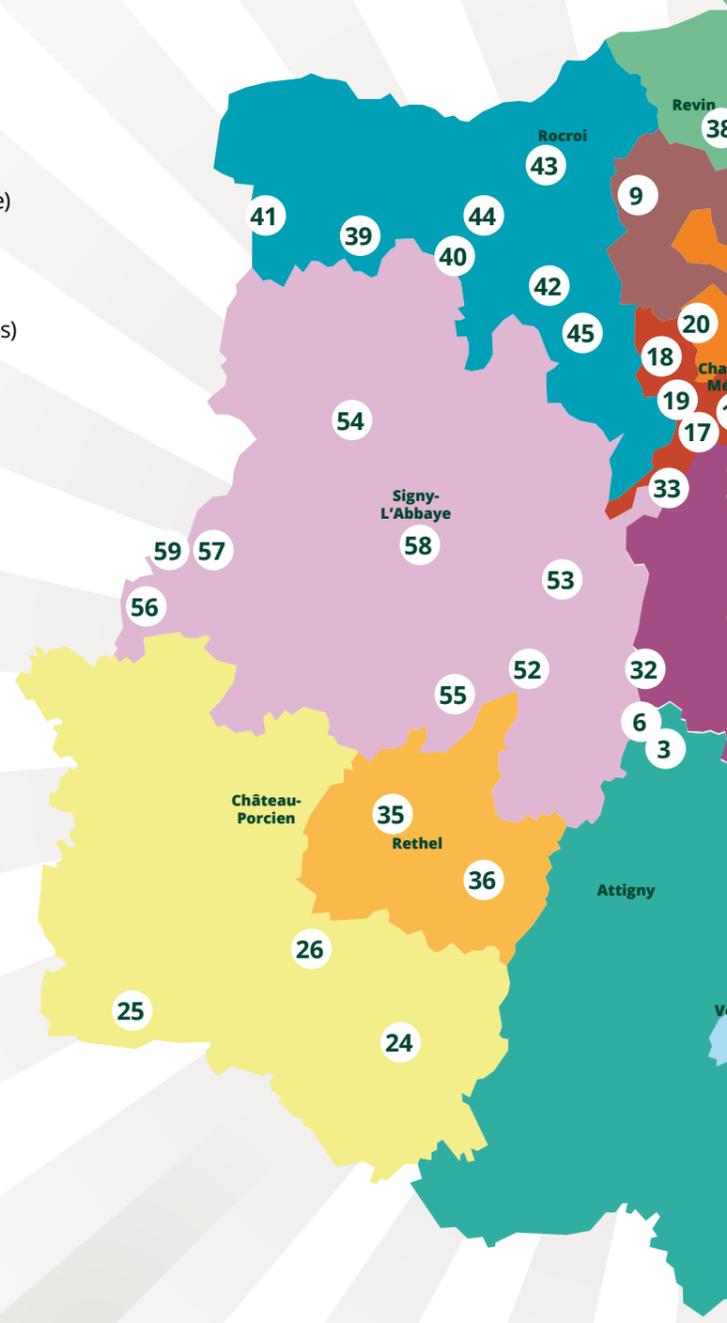
● CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

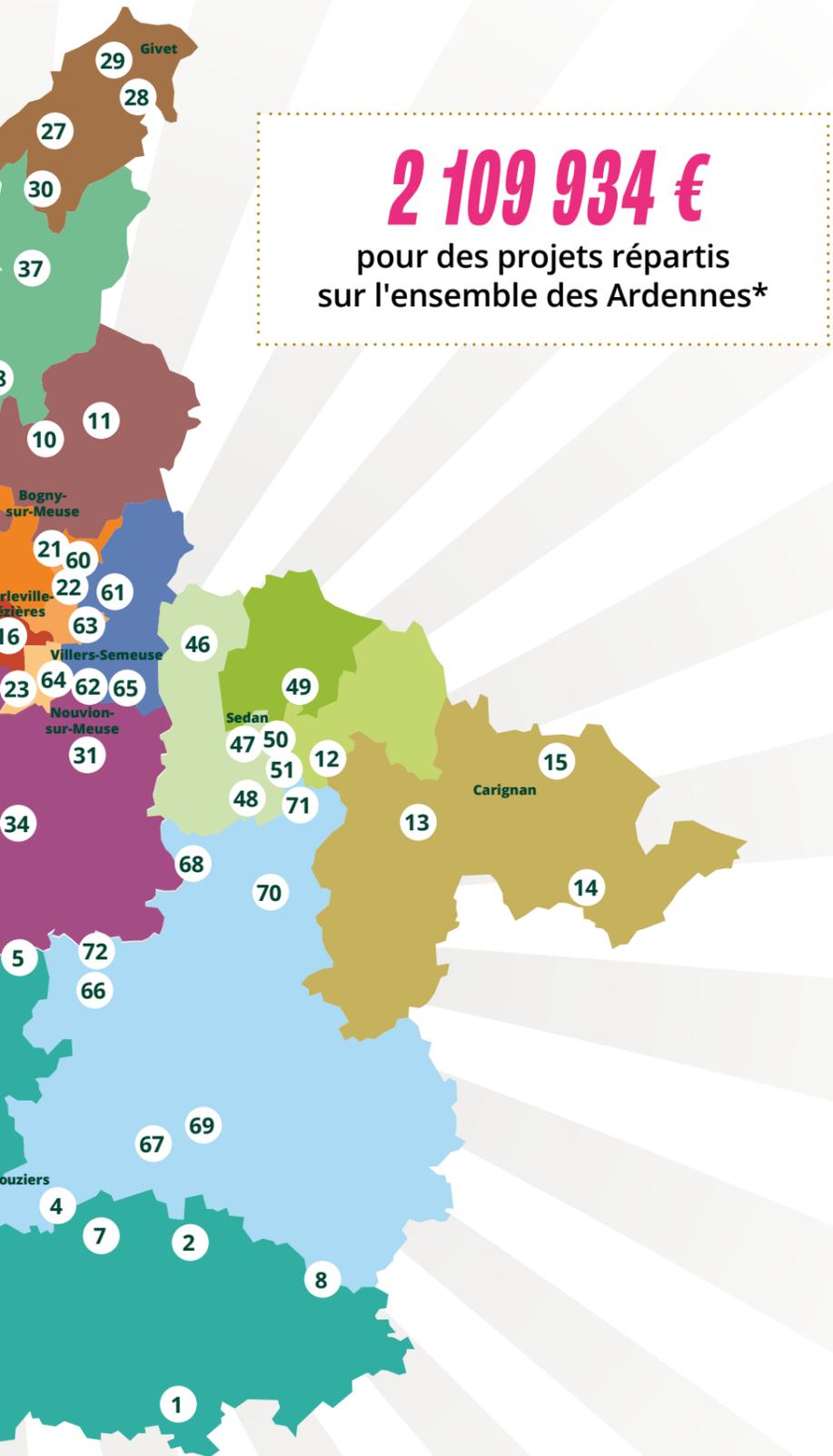
24. **Juniville** : 1 520 € pour la réfection des trottoirs et la création d'une passerelle sur le pont enjambant la Retourne
25. **Houdilcourt** : 15 923 € pour des aménagements sécuritaires sur la RD925
26. **Tagnon** : 65 101 € pour des travaux sur la RD38

● CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

27. **Aubrives** : 7 873 € pour l'aménagement d'un parking rue du Général Sarrail
28. **Fromelennes** : 120 189 € pour des travaux d'aménagement et de sécurisation sur la RD46
29. **Givet** : 26 705 € pour des travaux sur la RD49 (rue Luxembourg)
1 303 € pour le club Ardenne Rives De Meuse Natation
30. **Vireux-Wallerand** : 10 300 € pour la création d'une rampe PMR au collège

* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.





● CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 31. **Dom-le-Mesnil : 48 928 €** pour la requalification d'espaces publics sur une partie de la RD764 en traversée de la commune
- 32. **Mazerny : 4 332 €** pour des travaux sur la RD991
29 710 € pour des travaux sur la RD987
- 33. **Mondigny : 1 549 €** pour le Comité Départemental de Natation
- 34. **Singly : 4 637 €** pour la création d'un trottoir et le remplacement des conduites d'alimentation en eau potable (RD27)

● CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 35. **Rethel : 11 800 €** pour des travaux au collège Robert de Sorbon (rénovation du réfectoire et travaux de maçonnerie)
1 000 € pour le Handisport Rethelois (Coupe de France de Futsal Handisport)
- 36. **Seuil : 1 092 €** pour des travaux de signalisation sur le territoire de la commune

● CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 37. **Haybes : 43 577 €** pour des travaux d'aménagement VRD (voirie et réseaux divers) de la rue Saint-Louis (RD7)
- 38. **Revin : 15 500 €** pour des travaux d'étanchéité de la toiture du gymnase au collège
9 546 € pour la Compagnie des Mangeurs de Cercle (projets « Quartiers en lumière » et « Quand la musique classique part à la rencontre des habitants »)

● CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 39. **Auvillers-les-Forges : 1 237 €** pour la création d'un nouveau chemin piétonnier
- 40. **Etalle : 8 331 €** pour des aménagements de sécurité au lieu-dit « Les Plantes »
- 41. **Fligny : 2 763 €** pour La Jeunesse de Fligny (festival "Fligny Summer Mix")
- 42. **Rimogne : 37 859 €** pour des travaux sur la RD8043
17 453 € pour la création d'un cheminement piéton PMR et pour la réduction de la vitesse à l'entrée de la commune
- 43. **Rocroi : 91 012 €** pour des travaux sur ouvrage d'art de la RD1 (mur de soutènement le long de la Faux - Saint-Nicolas)
25 393 € pour la création d'un giratoire (avenue Achille Maire, rue du Tour de Ville et route de Petite Chapelle)
- 44. **Sévigny-la-Forêt : 5 563 €** pour la création de deux doubles écluses sur la RD31
- 45. **Sormonne : 1 973 €** pour la création de trottoirs sur la RD40

● CANTON DE SEDAN 1 — 9 COMMUNES

- 46. **Donchery : 10 000 €** pour l'association Ardennes 1944 (« Libertés retrouvées »)
1 000 € pour l'Association Ardennes Allaitement
- 47. **Sedan : 22 925 €** pour l'ESCALE (aide alimentaire)
- 48. **Thelonne : 34 931 €** pour l'aménagement de la Grand Rue et de la place de la Mairie

● CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 49. **Givonne : 39 695 €** pour l'aménagement qualitatif et la mise en sécurité routière de la rue de la Vieille Ville (RD129)
- 47. **Sedan : 3 000 €** pour le Pôle Danse des Ardennes (festival « Mouvements de rue » 2023)

● CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 50. **Balan : 32 525 €** pour des travaux sur la RD17
- 51. **Bazeilles : 3 119 €** pour le District des Ardennes de Football
- 47. **Sedan : 100 000 €** pour la rénovation du marché couvert
1 400 € pour l'association Nour pour la 7^{ème} édition de la « Dictée pour tous »
13 600 € pour des travaux au collège Turenne et le remplacement de matériels de cuisine

● CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 52. **Faissault : 5 206 €** pour l'élargissement de la RD951 et l'aménagement de deux zones de réduction de chaussée
- 53. **Launois-sur-Vence : 56 553 €** pour des travaux d'aménagement de la rue du Château, de l'avenue Roger Ponsart et de la rue Cécilia Gazanière
5 757 € pour l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises pour la programmation 2023 de spectacles vivants sur l'ensemble du territoire
- 54. **Liart : 36 200 €** pour des travaux au collège (remplacement de matériels de cuisine collective et travaux d'étanchéité de toiture)
- 55. **Novion-Porcien : 5 000 €** pour l'Association Sportive Automobile des Ardennes pour l'organisation du 43^{ème} Rallye automobile régional des Ardennes
- 56. **Renneville/Fraillicourt : 87 781 €** pour des travaux sur la RD337
- 57. **Rubigny : 65 860 €** pour des travaux sur la RD36
- 58. **Signy-l'Abbaye : 7 584 €** pour la création d'un chemin piétons entre l'EHPAD « les Haras » et la vieille rue de Thin
- 59. **Vaux-lès-Rubigny : 1 068 €** pour des travaux de mise en sécurité des voies

● CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 60. **Aiglemont : 2 564 €** pour l'extension du parking de l'école maternelle (voirie communale)
- 61. **La Grandville : 24 758 €** pour l'aménagement de voirie et l'enfouissement des réseaux secs route de Neufmanil et côte des Echevais
- 62. **Lumes : 4 817 €** pour l'ouverture de l'agence postale communale
12 643 € pour des travaux de sécurisation des entrées et de la traversée de la commune autour de la RD33
- 63. **Saint-Laurent : 35 194 €** pour des travaux sur la RD5
1 317 € pour des travaux de sécurisation des piétons et des cyclistes à l'intersection de la RD5 et rue des Mazy
- 64. **Villers-Semeuse : 20 000 €** pour Ardennes Génétique Élevage pour l'organisation de la 87^{ème} Foire agricole de Sedan
- 65. **Vivier-au-Court : 10 583 €** de travaux sur la RD764

● CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

- 66. **Bairon-et-ses-environs : 13 932 €** pour des aménagements de voirie (avenue Lucien Lelarge, rue des Cannes et rue derrière les Cours)
- 67. **Boult-aux-Bois : 1 000 €** pour l'association Les Arts Aux Champs pour les rencontres musicales « Boult-aux-Bois et cordes » en juillet dernier
- 68. **Chémery-Chéhéry : 2 141 €** pour l'aménagement d'un plateau surélevé à Chéhéry (RD977) et à Malmé (RD27)
- 69. **Germont : 17 211 €** pour des travaux sur la RD947
- 70. **Raucourt : 187 600 €** pour des travaux au collège (maçonnerie et pose de garde-corps)
- 71. **Remilly-Aillicourt : 3 453 €** pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD7 (pont sur le Canal)
6 552 € pour des travaux d'aménagement de la ruelle Petitan
- 72. **Sauville : 8 329 €** pour des travaux sur la RD12

BAIRON, VIEILLES-FORGES STATIONS TOURISTIQUES : NOUVELLE ÈRE !

Le projet est acté. Bairon et Vieilles-Forges changent de cap pour devenir des stations touristiques départementales !

Le CD08 ambitionne en effet de hisser au rang de stations ses 2 lacs, grâce à des nouveaux services et des équipements de loisirs et sportifs plus modernes et plus proches des besoins du public. Plusieurs aménagements et travaux vont ainsi débuter et se succéder pour faire évoluer ces 2 spots de nature et de baignade nichés en pleine campagne et forêt.

L'objectif affirmé du Département est de booster davantage la fréquentation touristique au moment de la période estivale mais aussi tout au long de l'année, notamment en élargissant le profil des usagers : sportifs, seniors, personnes à mobilité réduite...

AMÉLIORER SELON LES REMARQUES DES USAGERS

Tous ces nouveaux équipements et améliorations vont participer à redynamiser les sites et les rendre encore plus attractifs. Pour autant, une des priorités du CD08 est de veiller à leur préservation. A Bairon plus particulièrement, les futurs changements tiendront compte de l'identité sauvage et naturelle du lieu.

Les 2 étangs qui constituent le lac sont classés « site Natura 2000 ». En automne, ils sont un lieu de halte pour nombre d'oiseaux migrateurs. Vu l'intérêt ornithologique tout au long de l'année, un observatoire à oiseaux a été installé au bord du Vieil-Etang.

Au cœur de ce projet de stations touristiques : l'avis de l'utilisateur.

Connaissant l'attachement des Ardennais pour l'un et l'autre de ces sites, la plupart des réflexions du CD08 sont basées sur la concertation.

Des enquêtes, au travers d'ateliers et de questionnaires, ont été effectuées cet été par des agents du CD08, qui sont allés au contact direct des usagers et des touristes. Les échanges ont permis de mesurer le niveau de satisfaction et surtout, les attentes. À Bairon, une majorité des personnes interrogées ont pointé par exemple la nécessité de développer des zones ombragées le long du tour du lac, ou encore d'augmenter la quantité de sable sur la plage : « **Que ce soit Bairon ou les Vieilles-Forges, les gens n'attendent pas que l'on transforme l'endroit, car ils y sont très attachés. Ils veulent des améliorations qui permettent de garder « naturels » ces deux sites** ».

La participation des usagers du lac est placée également au cœur de la démarche. Et là aussi, des phases d'observation des comportements sur sites sont prévues.

Enfin, de nombreux entretiens ont commencé et vont se poursuivre dans les semaines et mois qui viennent avec tous les acteurs concernés par les travaux et l'évolution des stations.



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET AU CONFORT DES USAGERS



Tant à Bairon qu'aux Vieilles-Forges, le Conseil départemental place la sécurité des usagers ainsi que leur confort au cœur de ses préoccupations. Ainsi, les aménagements à venir doivent permettre de fluidifier la circulation des véhicules et de mieux faire cohabiter les automobilistes et les piétons. Notamment, les zones de stationnement se démarqueront plus nettement des espaces utilisés par les piétons, renforçant la sécurité des uns et des autres.

Côté confort des usagers, le CD08 met tout en œuvre pour proposer des équipements et services en adéquation avec les attentes des visiteurs : nettoyage et entretien de la plage, points de restauration rapide, aires de pique-nique et barbecue, station de lavage de VTT (aux Vieilles-Forges), parcs de jeux et de loisirs, solutions d'hébergement, activités sportives et de nature...

En questionnant directement les usagers des sites, le CD08 a pu mesurer leur niveau de satisfaction, leurs attentes mais aussi les points d'amélioration à apporter. Ces contributions sont précieuses et nourriront les réflexions quant aux évolutions des équipements proposés.

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

76

EMPLOIS
SAISONNIERS
recrutés chaque été

30

JOURS

d'animations gratuites
avec Ardenn'Plages

196 000

EUROS

consacrés à l'entretien courant
des 2 sites (en 2023)



Concilier potentiel touristique et développement raisonné des sites, telles sont les ambitions du CD08, à Bairon comme aux Vieilles-Forges.

TÉMOIGNAGE

LE POINT DE VUE ... DU PROMOTEUR IMMOBILIER

Suite à un appel à projets lancé par le CD08, Twin Promotion Evancy a été retenu pour la construction d'un hôtel **** aux Vieilles-Forges. Théo Casteilla, Chargé de programmes, livre quelques détails.

« Nous sommes une société familiale française spécialisée dans la promotion immobilière de qualité avec une filiale destinée à l'hébergement hôtelier avec notre enseigne EVANCY. Nous exerçons notre activité depuis une quinzaine d'années en France et à l'international. Notre premier projet d'investissement était le « Domaine Sauvage » à Equihen Plage sur la côte d'Opale. Nous sommes présents sur le littoral des Hauts-de-France mais aussi en région PACA.

Notre force est de maîtriser l'ensemble de la chaîne immobilière, puisque nous sommes à la fois investisseur, promoteur, coordinateur des travaux et exploitant. Nous sommes reconnus comme un constructeur et un exploitant avec des produits de qualité répondant à une charte interne sur le partenariat local depuis la construction jusqu'au recrutement et à l'achat de consommables.

Nous connaissons bien le potentiel des Ardennes : les paysages naturels, l'histoire, la culture, la gastronomie... Sans oublier le potentiel des activités sportives et de loisirs. EVANCY sera un partenaire fort de proposition dans le sponsoring sportif et associatif sur le secteur du Lac des Vieilles-Forges.

Ce site nous a vraiment séduits et la proximité du Centre de Congrès permet, en plus de clientèles familiales, de loisirs ou sportives une opportunité pour la réalisation de séminaires et le tourisme d'affaires.

Beaucoup de nos résidences sont en bord de mer. Ce projet autour d'un lac serait l'occasion de diversifier l'environnement de nos projets. Le premier lot devrait être livré en 2028. »

ÉTATS DES LIEUX ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES DEUX STATIONS TOURISTIQUES ARDENNAISES

BAIRON



AUJOURD'HUI

- **5 500 m² de plage** – Animations et baignade surveillée tous les jours en été
- **Activités nature** – Sorties faune et flore, randonnées, observatoire à oiseaux...
- **Activités nautiques** – Pêche, catamaran, canoë, optimist...
- **Activités terrestres** – Structures gonflables, kart, laser game, mini-golf, trottinettes...
- **Chemin de promenade** de 5,5 km autour du lac, continuité cyclable avec la Voie verte Sud-Ardennes
- **Restauration**
- **Hébergements** – Camping, kotas
- **Salle polyvalente multisports**

ET DEMAIN...

- **Cœur de station 100% piéton**
- **Nouveaux commerces d'été** – Petite restauration type friterie (dès 2024 !)
- **2 nouvelles maisons :**
 - **La maison nautique** : public sportif, accessible tout type de handicap, pratique encadrée de sport nature sur terre ou sur l'eau
 - **La maison du lac** : public groupes, stages sportifs, classes vertes et nature accessible tout type de handicap, espaces de formation, restauration, hébergement, espace de promotion du territoire
- **2 parkings** aux entrées de la station touristique
- **1 aire de camping-car**



VIEILLES-FORGES



AUJOURD'HUI

- **6 000 m² de plage** – Animations et baignade surveillée tous les jours en été
- **Sports nautiques** – Voile, kayak, paddle, waterbike...
- **Activités sportives** – aqua park, parc acrobatique
- **Parcs de jeux et de loisirs**
- **Activités nature** – pêche, randonnée
- **Stages sportifs l'été** pour les 6-17 ans
- **Chemin de promenade** de 2,5 km autour du lac
- **Aires de pique-nique et barbecue, restauration rapide**
- **Hébergements** – Camping ***, cabanes perchées, gîtes
- **Centre de Congrès**

ET DEMAIN...

- **Cœur de station 100% piéton**
- **Plus de places de stationnement**
- **Plage verte** – Plus arbres et d'ombre sur les espaces de pelouse
- **Projet immobilier** (lire plus haut) en 2 phases :
 - **Construction d'une résidence hôtelière ****** : 80 logements comprenant un restaurant de 50 couverts, un espace bien-être avec spa, hammam et jacuzzi, et une salle polyvalente, complémentaire du Centre de Congrès.
 - **Création d'une résidence d'ecolodges** : 40 unités, construites dans un souci d'harmonie avec la nature.





50 ANS DE LA 7^{ÈME} COMPAGNIE

— 17 DÉCEMBRE

Cette année, la compagnie la plus célèbre du 106^{ème} régiment de transmissions de l'Armée française fête ses 50 ans ! Pour l'occasion, le Musée Guerre et Paix proposera de revivre les aventures de la 7^{ème} compagnie dans un marathon cinématographique (3 films) et gastronomique (repas possible, sur réservation).

PARCOURS BD

— JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Avis aux amateurs du 9^{ème} art : le musée fait à nouveau la part belle aux bulles en mettant en lumière trois nouvelles séries de BD : *Spirou l'ingénu*, *14-18 et Allons Z'enfants*. L'occasion de (re)visiter le musée à travers ce parcours ludique, agrémenté de planches originales...



+ CONTACT ET INSCRIPTIONS

Musée Guerre et Paix
Imp. du Musée
08270 Novion-Porcien
www.guerreetpaix.fr
03.24.72.69.50

Agenda

LES FESTI'CHAROLAISES

— 18 ET 19 NOVEMBRE

Rethel

Au Foirail de Rethel, retrouvez un marché artisanal et commercial, un concours bovin charolais interrégional, 60 producteurs locaux et artisans, une ferme pédagogique, des animations pour les enfants... Restauration et buvette sur place. De 9h à 17h



+ D'INFOS :
06 30 02 26 47

CONCERT : [T] RÊVE OLYMPIQUE

— 5 DÉCEMBRE

Vrigne-aux-Bois

Venez découvrir les Jeux Olympiques comme vous ne les avez jamais vus, par « l'œil de bœuf ». Galeries de sportifs, légendes antiques, petits tracas de grands athlètes, A. Marzorati, de l'ensemble Les Lunaisiens, et le quatuor de saxhorn Opus333 conteront avec humour et passion histoires et anecdotes de cet événement mythique.



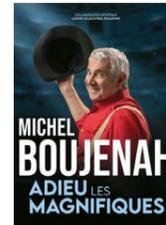
+ D'INFOS : 06 76 61 83 91

SPECTACLE DE MICHEL BOUJENAH

— 24 NOVEMBRE

Revin

L'humoriste présentera *Adieu les magnifiques*, qui fait référence à son tout premier spectacle de 1984, mettant ainsi fin à une saga théâtrale commencée il y a presque 40 ans ! Rendez-vous à 20h30 à l'espace Jean Vilar, pour un spectacle plein d'humour comme Michel Boujenah sait nous offrir !



+ D'INFOS :
03 24 41 55 71

ATELIER "DÉLICIEUSES MAQUETTES"

— 20 ET 23 DÉCEMBRE

Sedan

L'Association AMATA (Association de Médiation de l'Architecture du Territoire Ardennais) propose un atelier familial et gourmand : la fabrication de maquettes d'architecture en pain d'épices ! Les participants repartent avec leur création. Ateliers gratuits, inscription obligatoire.



+ D'INFOS :
03 24 27 84 85



LES ARCHIVES DU COMMERCE : EXPLOREZ L'ÉCONOMIE ARDENNAISE !

— 6 DÉCEMBRE

Avec cet atelier d'aide à la recherche, retracez le parcours professionnel d'un entrepreneur, l'histoire d'une entreprise ou d'un commerce, avec l'appui de documents tels que le registre du commerce et des sociétés, celui des métiers, les dossiers de radiation ou encore les registres de dépôts de marque de fabrique. Rendez-vous à 14h30.

INITIATION À LA PALÉOGRAPHIE

— 13 DÉCEMBRE

Les Archives départementales proposent de vous initier à la paléographie (la lecture des écritures anciennes) à travers la lecture de documents. A chaque séance, un nouveau texte, dont la difficulté de lecture augmentera progressivement, sera étudié. Rendez-vous à 15 heures.

+ CONTACT ET INSCRIPTIONS

Archives départementales des Ardennes
10 rue de la Porte de Bourgogne à Charleville-Mézières
archives@cd08.fr
03.24.57.40.06

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE, TOUJOURS ET ENCORE...

Depuis quelques mois notre Président fait passer ses messages, tant aux différents ministres qu'à l'Assemblée des Départements de France ou au Sénat, pour alerter sur les difficultés des Départements.

Comme relayé dans la presse locale, il faisait part de son souhait de voir cette petite musique payer un jour ; non pas en célébrité mais en monnaie sonnante et trébuchante.

Car oui les Départements, et plus encore le nôtre, se trouvent dans une situation compliquée compte tenu du faible dynamisme de nos recettes et de l'augmentation régulière de nos dépenses obligatoires.

Oui, les décisions prises par l'État pèsent lourd sur notre budget, même si elles sont justifiées : l'augmentation du RSA, le relèvement du point d'indice des fonctionnaires et du SMIC, le Ségur dans le médico-social auront représenté en 2023 pour une année pleine 19,6 millions d'euros de dépenses supplémentaires, avec moins de 2 millions d'euros de compensation par l'État.

Cette petite musique commence à résonner un peu plus fort puisque les Ardennes ont fait l'objet d'un reportage complet sur une chaîne nationale, reportage ayant mis en exergue nos difficultés et dans lequel notre Président n'a pas mâché ses mots, comme à son habitude.

Gageons que cette petite musique poursuivra son chemin...

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELOODT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

AMENER SA PIERRE À L'ÉDIFICE

Au moment où cet article est écrit, la situation internationale comme nationale rend sa rédaction difficile. Comment trouver les mots et surtout comment faire pour qu'ils soient traduits en actes ou en attitude afin d'aller vers un monde apaisé ?...

L'École Laïque a encore une fois été attaquée. Ce lieu où l'on apprend le Vivre Ensemble, le Respect et l'Esprit Critique nécessite d'être défendu et soutenu par tous. Le Conseil Départemental doit faciliter ces apprentissages fondamentaux en étant attentif aux conditions d'accueil de ses collégiens. Cependant, l'école ne peut pas tout. Elle n'est qu'un des maillons de notre société.

La culture, le sport, le social sont autant de politiques obligatoires ou volontaires du département qui doivent, également, être soutenues ou développées en ayant toujours en tête l'Altérité. Ce n'est qu'en favorisant la connaissance de l'autre que l'on amènera notre pierre à l'édifice.

« *Le plus grand mérite de l'esprit critique c'est d'être avant tout défanatisant* »
Gabriel Marcel

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE